

Annexe III

Déclaration du Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, M. Hamid Ghodse, le 26 février 2009 à la manifestation organisée pour marquer le centenaire de la Conférence de l'opium, à Shanghai (Chine)

Permettez-moi d'abord de remercier le Gouvernement chinois d'avoir organisé et accueilli cette manifestation prestigieuse. C'est pour moi un privilège insigne de prendre la parole devant cette auguste assemblée réunie pour marquer les 100 ans du contrôle multilatéral des drogues. L'Organe international de contrôle des stupéfiants et le Gouvernement chinois entretiennent des rapports historiques et une coopération excellente.

La communauté internationale a fait du chemin depuis la réunion de la Commission internationale de l'opium en février 1909 dans la belle ville de Shanghai qui, à l'époque, était le principal point d'importation de l'opium en Chine.

La situation à laquelle étaient confrontés les 13 pays représentés à la Commission de Shanghai était extrêmement difficile. La demande d'opium, de morphine et d'autres substances hautement toxicomanogènes était élevée et ces substances n'étant pas réglementées, des problèmes de dépendance avaient commencé à se poser, non seulement en Chine, mais aussi dans d'autres pays du monde. Les représentants présents à la Commission de Shanghai étaient conscients de la portée géographique du problème de la drogue et de la toxicomanie naissante liée à la fabrication d'opiacés.

Par ailleurs, le commerce de l'opium était une activité très lucrative qui rapportait des millions de dollars. Par exemple, la valeur de l'opium indien exporté vers la Chine s'élevait, selon les estimations, à 3 millions de livres sterling en 1907. Ces énormes sommes d'argent fournissaient des moyens de subsistance à un grand nombre de citoyens ordinaires. Il est par conséquent d'autant plus remarquable que la Commission internationale de l'opium ait eu l'audace de placer les questions de santé publique avant les intérêts commerciaux et décidé de préconiser une action mondiale pour réglementer les drogues et protéger la santé des populations.

La Déclaration de Shanghai, adoptée à la réunion de la Commission, était historique à maints égards. Pour la première fois, une communauté de nations décidait que l'usage d'opium à des fins non médicales devait faire l'objet d'une réglementation rigoureuse, voire être interdit. Pour la première fois, la communauté internationale déclarait que certaines drogues pouvaient être dangereuses. La Commission convenait que la fabrication, la vente et la distribution libres de morphine constituaient un grave danger et invitait les gouvernements à faire des efforts pour lutter contre ce fléau. Et pour la première fois, les efforts menés par le Gouvernement chinois pour éradiquer la production et la consommation d'opium dans son Empire recevaient une reconnaissance unanime au niveau international.

La Déclaration de Shanghai a donc été la première initiative prise par la communauté internationale pour s'attaquer au problème croissant de la drogue. Et bien qu'elle n'entendît pas créer des obligations contraignantes, la Commission a cependant contribué à accélérer les efforts, qui ont abouti trois ans seulement plus tard à la Convention internationale de La Haye de 1912, qui a institué sur une base multilatérale le contrôle des stupéfiants dans le cadre du droit international.

Comme beaucoup de grandes idées, le contrôle international des drogues a été mis en place progressivement sur une longue période. Les conférences de Shanghai et de La Haye ont été suivies d'une série d'accords multilatéraux visant la culture, la fabrication, le trafic et l'abus d'opium et d'autres stupéfiants. Les efforts de la communauté internationale ont abouti aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues qui constituent le cadre d'action actuel du contrôle international des drogues: la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, la Convention de 1971 sur les substances psychotropes et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. Même des décennies après leur adoption, ces traités jouissent de l'appui massif de la communauté internationale. Plus de 90 % des États Membres, soit 99 % de la population mondiale, ont accepté d'être liés par leurs dispositions.

Cent ans constituent une période très respectable et suffisamment de temps s'est écoulé pour démontrer la valeur de nos institutions. Les organismes de contrôle international des drogues ont fait leurs preuves. Depuis sa création, le système de contrôle des activités licites mis en place par les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues s'est étendu et gère un nombre croissant de substances et une demande de drogues nécessaires à des fins médicales et scientifiques en constante augmentation.

Malgré ces efforts et ces succès importants, la communauté internationale doit encore relever des défis, notamment la sous-utilisation des stupéfiants à des fins médicales. Conformément à son mandat, l'Organe a régulièrement soulevé cette question et demandé aux gouvernements de revoir d'un œil critique leurs méthodes d'évaluation des besoins nationaux en opiacés à des fins médicales et de prendre les mesures voulues pour éliminer les obstacles qui empêchent que ces substances soient disponibles en quantités suffisantes à des fins médicales et scientifiques. Cela n'a pas été sans effet. Il ressort d'une analyse des tendances de la consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pendant la période de 20 ans qui s'est écoulée entre 1988 et 2007 que la consommation d'opiacés a augmenté régulièrement et a presque triplé depuis 1987. La consommation d'opioïdes synthétiques a presque quadruplé pendant la même période.

Cependant, l'accès à ces substances est loin d'être universel. Selon l'Organisation mondiale de la santé, pas moins de 86 millions de personnes souffriraient de douleurs inutiles parce qu'elles n'ont pas accès à des médicaments adéquats. Avec l'OMS, l'Organe a donc examiné les raisons qui expliquent cette disponibilité insuffisante. Ainsi, l'OMS a mis en place le Programme d'accès aux médicaments sous contrôle pour aider les gouvernements à améliorer la disponibilité des stupéfiants à des fins médicales. L'Organe encourage tous les gouvernements à en tirer parti.

Les gouvernements doivent en outre se préoccuper sérieusement de la question de la réduction de la demande. Le système international de contrôle des drogues a fortement contribué à réduire la demande de drogues dans le monde. On estime qu'en Chine uniquement, au début du XX^e siècle, l'abus d'opiacés atteignait plus de 3 000 tonnes équivalent morphine. À titre de comparaison, l'abus d'opiacés dans le monde est évalué aujourd'hui à environ 400 tonnes équivalent morphine par an. L'abus de drogues demeure toutefois un problème grave dans la plupart des pays du monde et des mesures vigoureuses doivent être prises pour lutter contre ce fléau.

Dans son rapport annuel pour 1993, l'Organe préconisait l'adoption de mesures décisives pour réduire la demande de drogues et demandait instamment aux gouvernements d'accorder une priorité plus élevée à cette question. Pour parvenir à réduire durablement l'abus de drogues, les programmes de réduction de la demande

doivent avoir des objectifs à long terme, être viables et bénéficier d'un financement satisfaisant.

Les programmes de prévention de l'abus de drogues devraient recevoir l'attention qu'ils méritent. L'Organe insiste depuis des années sur le fait que les gouvernements doivent sérieusement s'employer à résoudre ce problème, conformément à l'adage "mieux vaut prévenir que guérir". Les coûts de la mise en œuvre de mesures visant à prévenir la première prise de drogues sont infimes comparés à ceux du traitement et de la réadaptation des toxicomanes.

Il est par ailleurs essentiel, lors de l'élaboration de programmes de prévention de l'abus de drogues, d'analyser les causes de la demande illicite de drogues et de définir les mesures nécessaires pour s'attaquer à la racine du problème. Une attention particulière devrait être accordée aux causes sociales sous-jacentes et le problème devrait être traité de manière adéquate par l'adoption de politiques sociales. Les programmes de prévention efficaces sont souvent le résultat d'investissements à long terme et de programmes spécifiques qui enseignent aux jeunes et aux autres groupes vulnérables les compétences nécessaires pour résister à l'usage de drogues à des fins non médicales. Un changement d'attitude important devrait permettre de renforcer l'efficacité des programmes de prévention de l'abus de drogues.

Les révolutions technologiques successives ont entraîné de tels changements dans le monde que les représentants ayant participé à la Commission internationale de l'opium en 1909 ne le reconnaîtraient guère. Ces changements ont été bénéfiques pour beaucoup de gens mais ont également ouvert aux trafiquants de drogues de nouvelles possibilités. La déréglementation et la libéralisation des pratiques commerciales sur le marché licite ont de façon générale affaibli le pouvoir régulateur des gouvernements. Les organisations de trafiquants de drogues peuvent concevoir et fabriquer des substances psychoactives dans le but précis de contourner les restrictions imposées par les réglementations internationales relatives au contrôle des drogues, puis les mettre en circulation hors de tout système de contrôle. Internet peut être utilisé abusivement et devenir une toile mondiale pour le trafic de substances placées sous contrôle international. L'Organe est convaincu qu'il est nécessaire d'apporter une réponse globale coordonnée pour s'attaquer efficacement à ces problèmes et encourage les gouvernements à appuyer les initiatives multilatérales.

Ce sont là des problèmes de taille que les gouvernements et la communauté internationale dans son ensemble doivent s'employer à résoudre, en gardant à l'esprit les principes de la responsabilité partagée, de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale des États et la nécessité de s'attaquer au problème mondial de la drogue de façon équilibrée et intégrée. Face à ces enjeux importants, les énormes difficultés auxquelles le monde devait faire face à l'époque de la Commission de Shanghai sur l'opium sont dérisoires.

Ces 100 dernières années, l'engagement de la communauté internationale à l'égard du contrôle international des drogues a été indéfectible. Pendant tout ce temps, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont œuvré de concert pour examiner les moyens d'améliorer encore le système de contrôle international des drogues.

Une réunion ministérielle de haut niveau de la Commission des stupéfiants se tiendra à Vienne en mars 2009 pour examiner les progrès accomplis depuis la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue en 1998 et adopter une

Déclaration politique qui définira les modalités suivant lesquelles se poursuivront les activités de contrôle international des drogues.

La réunion de Shanghai et celle de Vienne sont toutes deux des occasions idéales pour la communauté internationale de renouveler son attachement à l'esprit de la Commission de Shanghai de 1909 et aux accords multilatéraux qui ont suivi. Les conventions restent encore très pertinentes au regard des problèmes et enjeux de notre époque et sont même peut-être plus nécessaires aujourd'hui que par le passé. Sans prétendre à la perfection, le régime international de contrôle des drogues a honorablement résisté à l'épreuve du temps.

En 1909, le Président de la Commission concluait sa déclaration liminaire en ces termes: "Beaucoup reste à faire pour nos gouvernements respectifs et les pays que nous représentons. À l'heure où nous nous décidons à assumer nos responsabilités, l'appel de l'un des héros les plus récents de notre monde résonne: "Laissez- nous croire que le droit fait la force et, dans cette croyance, laissez-nous accomplir notre devoir jusqu'à la fin et comme nous l'entendons". Je me fais ardemment l'écho de ces sentiments et je me réjouis de coopérer avec tous les gouvernements sur une nouvelle Déclaration de Shanghai qui incarnera un esprit et un engagement similaires.